



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 20 juin 2011

Communiqué de presse

LES ACTIONNAIRES DE CREDIT AGRICOLE S.A. ONT CHOISI A PRES DE 85 % LE PAIEMENT DU DIVIDENDE EN ACTIONS

L'option pour le paiement du dividende en actions, ouverte entre le jeudi 26 mai et le mardi 7 juin 2011 inclus, a été retenue par près de 85 % des actionnaires de Crédit Agricole S.A.

Pour mémoire, l'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire de Crédit Agricole S.A. avait décidé, le mercredi 18 mai 2011, le versement d'un dividende de 0,45 euro par action au titre de l'exercice 2010 et prévu qu'il pouvait être payé soit en numéraire, soit en actions nouvelles.

Cette opération se traduit par la création de 96 311 860 actions nouvelles (soit une augmentation de 4,01 % du capital), dont la livraison et l'admission à Euronext Paris interviennent aujourd'hui.

Ces actions nouvelles, qui portent jouissance au 1er janvier 2011, sont immédiatement assimilées aux actions ordinaires composant le capital social de Crédit Agricole S.A. A l'issue de l'opération, le capital social se trouve porté à 7 493 916 453 euros, divisé en 2 497 972 151 actions de 3 euros de valeur nominale.

Le dividende en numéraire est mis en paiement ce jour.